DONNER ACCES AU DUA A L'USAGER

Handicap

Receveur

12/02/2026

Objectif : Transmettre à l'usager un lien lui permettant d'accéder à son espace ViaTrajectoire pour consulter / mettre à jour son DUA

Prérequis : disposer d'une des habilitations suivantes : « ESMS Administratif » / « ESMS Médical, Paramédical, Psychologue » / « ESMS Social, Educatif, Pédagogique »

LES ÉTAPES

1 Cibler le dossier

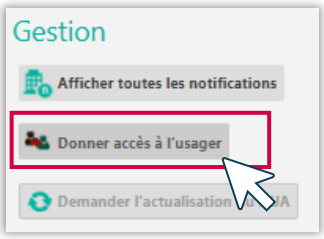
Dans l'onglet « Handicap », cliquer sur « Gérer les notifications et DUA reçus ».

Depuis le tableau de bord, cliquer sur la ligne correspondant à l'usager concerné afin d'ouvrir sa notification.



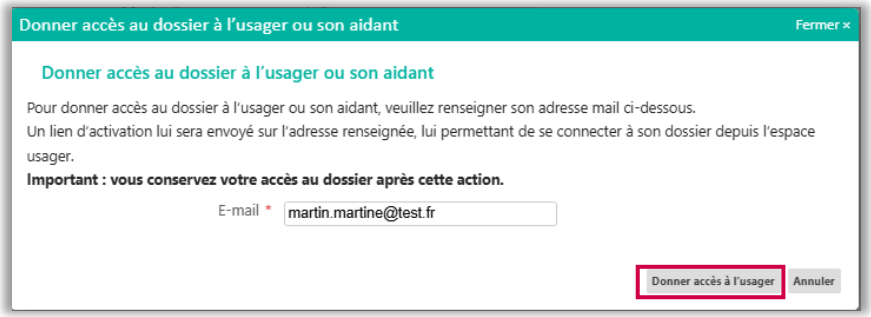
2 Renseigner l'adresse mail de l'usager ou de son aidant

Dans la zone « Gestion » dans la partie droite de l'écran, cliquer sur « Donner accès à l'usager »



Renseigner l'adresse mail de l'usager ou de son aidant (si la MDPH a déjà renseigné une adresse mail lors de l'import de la décision d'orientation, celle-ci sera reprise, mais elle reste modifiable tant que l'usager ne s'est pas connecté).

Cliquer sur « Donner accès à l'usager »



Une fois que l'usager s'est connecté, le bouton « donner accès à l'usager » est grisé avec le message « L'usager a déjà validé l'accès à son dossier ».

En se connectant à son dossier depuis l'espace « particuliers » de ViaTrajectoire, l'usager, ou son aidant, a accès aux différentes fonctionnalités :

- Consulter l'annuaire national des ESMS,
- Suivre ses décisions d'orientation,
- Compléter son Dossier Unique d'Admission (DUA) en ligne,
- Envoyer des demandes d'admission aux ESMS en lien avec les préconisations de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH),
- Suivre les réponses apportées par les ESMS sollicités.

Besoin d'aide ?

Contacter le support régional en cliquant ici → Assistance